

# Organisation de la Prévention Incendie

## Domaine : Risque Incendie

Rappel réglementaire : Code du Travail, art. R232 - 12 - 21.

"Le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à utiliser les moyens de premiers secours et à exécuter les divers manœuvres nécessaires".

**Objectifs :**

- Maîtriser les principes de la réglementation et la législation.
- Connaître le matériel de lutte contre l'incendie.
- Savoir mettre en œuvre l'organisation d'une évacuation.
- Identifier les besoins en formation du personnel

**Public visé :** Public : Dirigeants, Responsables Sécurité, Responsable de site, Responsables d'équipes.

**Prérequis :** Aucun.

**Bénéfices métier :** Définir les missions et les consignes d'évacuation.

**Supports pédagogiques :** Matériel pédagogique :

- Du matériel adapté est mis à disposition des stagiaires : bac à feu (générateur de flammes), extincteurs eau pulvérisée + CO<sup>2</sup>.
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation.
- Le client fournit en amont les plans des locaux dans lesquels auront lieu les exercices.

**Type :** Présentiel

**Durée :** 1 jour(s)

**Prix :** Nous consulter

**Lieu :** L'Union (31)

### Programme

1. Les principes de l'incendie.
2. Les règles de sécurité incendie :
  - La législation concernant la prévention.
  - La protection des personnes.
  - La protections des biens.
3. La protection incendie :
  - Le matériel de lutte, son positionnement, la signalisation.
  - Les différents types d'extincteurs et agents d'extinction.
4. La protection automatique :
  - La détection.
  - L'extinction.
5. Les équipements de secours :
  - L'alarme incendie.
  - Le plan d'évacuation : réalisation, affichage et tenue à jour.
  - Fléchage, balisage, sorties de secours, blocs d'éclairage de secours.
6. Organisation de la cellule de lutte incendie :
  - Rappel des consignes de sécurité.
  - Le rôle de chacun.
  - Alerte et appel des secours extérieurs.
  - Lutte contre l'incendie, évacuation et regroupement au point de rassemblement.
7. Organisation de la formation du personnel :
  - Equipiers de première et de deuxième intervention.
  - Guides et équipiers d'évacuation.

[www.sotel-formation.fr](http://www.sotel-formation.fr)

Organisme de formation enregistré sous le numéro 73 31 04 56 431